

Le Salasse

Peuple Premier du Val D'Aoste

Numéro 126

15 janvier 2007

Parfait JANS –Lillianes

Courriel : parfait.jans@wanadoo.fr

site Internet : <http://www.jans-aoste.org>

NOTRE AUTONOMIE SES ASPECTS POLITIQUES ET MATERIELS

Ces jours derniers, la société civile valdôtaine a réagi vivement à l'attaque portée par l'Europe contre les bons d'essence attribués aux résidents de notre région autonome. L'immédiate réaction opposée à cette absurde tentative, démontre positivement l'attention que nous accordons à notre autonomie, car nous voulons demeurer maîtres chez nous.

Dès lors que les principes fondamentaux de notre autonomie sont respectés...

Dès lors que notre peuple s'est montré capable de corriger les erreurs de parcours (clientélisme et intrigues régionales) en renvoyant chez eux les mauvais bergers...

Dès lors que nous avons conscience de nos faiblesses momentanées (francophonie, mémoire de nos ancêtres) et que nous nous attachons à les surmonter... La preuve est faite du sérieux de notre autogestion et l'Europe n'a pas à s'immiscer dans nos affaires.

L'autonomie relève de la conscience bien plus que d'avantages matériels, mais les apports ponctuels ou permanents accroissent les liens entre le peuple et celle-ci. Ces avantages ne peuvent être traités à la légère. Les bons d'essence liés à l'existence d'une gestion autonome solide, fondée sur une politique sociale sérieuse, n'ont rien d'une gestion anormale qui puisse provoquer la réaction de l'Europe.

Bruelles qui a choisi la politique dite libérale, ne perd pas une occasion de jouer au gendarme de l'Europe. Les avantages obtenus par la lutte au cours des années passées, l'insupportent. Elle cherche à aligner la situation des peuples européens par le bas, au lieu de porter le bas vers le haut. Pendant ce temps, les fonds d'investissement triomphent et les hauts salaires des patrons rejoignent tranquillement des sommets jamais atteints.

La condamnation de la provocation de Bruxelles doit être vive. Les protestations doivent se développer. Signer la pétition lancée par l'Union Valdôtaine contribue au mouvement, mais s'il le faut nous saurons faire plus. Les Socques et les pavés d'Aoste en témoignent.

Certains autonomistes considérés jusqu'ici comme des gens sérieux, ont profité de cette dérive européenne pour mettre en cause le Sénateur Carlo Perrin et le Député Roberto Nicco, comme s'ils étaient responsables de cette situation. A ce sujet, l'attitude d'un conseiller régional U.V. - pas des plus brillants, il est vrai - montre que les bornes de la bêtise et de la démagogie peuvent toujours être dépassées en ce bas monde.

Dans un cas comme celui-ci, il est toujours important de comprendre de quel côté vient le train porteur du mal. L'Union Valdôtaine devrait y réfléchir.

Le coup parti de Bruxelles est bien la suite logique du comportement des parlementaires valdôtains, pas les actuels, mais les deux anciens, le Sénateur Rollandin et le Député Collè. Ce sont eux les responsables. Ils ont voté le Traité Constitutionnel Européen presque clandestinement, sans le moindre scrupule, sans avoir informé correctement les électeurs et sans avoir reçu d'eux un mandat précis pour un vote de cette importance.

Le mépris accordé par le traité constitutionnel aux autonomies régionales en particulier, au régionalisme et au fédéralisme en général, aurait dû pousser les deux parlementaires à voter contre ou, pour le moins, à s'abstenir. Non ! Ils ont voté pour ! De ce fait, ils ont montré à l'Europe que les Valdôtains étaient mûrs pour passer à l'application de ce traité ! C'est ainsi que l'Europe s'est lancée dans la tentative concernant les bons d'essence.

Il faut le dire - le peuple étant laissé dans l'ignorance de l'enjeu - pas un seul parti politique ou mouvement autonomiste n'a informé les Valdôtains sur le contenu réel de ce traité et pas un n'a regretté les votes de Messieurs Rollandin et Collè ; pas un seul journal et surtout pas « le Peuple », pas une radio, pas une télévision, pas un journaliste n'a dénoncé la malfeasance de ces deux votes. Un seul organe

« **le Salasse**, peuple premier du Val d'Aoste »

s'est autorisé, en six numéros, à mettre en cause le Traité Constitutionnel Européen ainsi que les votes du Sénateur Rollandin et du député Collè.

Une première information sur le projet de Constitution Européenne, est parue dans notre bulletin n° 16, le 20 avril 2005 ; le 27 avril, « le Salasse » n° 17, publiait une lettre ouverte au Sénateur qui n'a pas daigné répondre ; le n° 18, publiait un échange de courrier entre Monsieur Collè et notre rédaction ; la prise de position majeure en faveur d'un NON à ce traité est parue dans le n° 19 du 17 mai ; le n° 20 publiait un article allant du NON populaire au OUI des parlementaires ; le n° 21 répondait à un article de Monsieur Césal lequel, ne craignant pas le ridicule, regrettait tout à la fois le NON du peuple français et certaines insuffisances du projet européen*.

Malgré le NON des peuples français et hollandais, Bruxelles agit comme si rien ne s'était passé. Ainsi, les votes du Sénateur Rollandin et du Député Collé sont considérés en haut lieu comme une porte ouverte à l'application de la politique libérale en Vallée.

Tout se passe comme si les deux compères avaient placé sous une couveuse européenne une quantité suffisante d'œufs à surprises qui produiront la colère des Valdôtains au fur et mesure que naîtront les oisillons de malheur ! La volonté de porter atteinte aux bons d'essence vient de cette couveuse.

Rollandin et Collè ont fauté, ils ont failli à leur mission qui était de défendre le fédéralisme, le régionalisme et l'autonomie de notre région, et maintenant arrivent les produits de leur faute impardonnable.

Tels sont les coupables de l'incroyable initiative européenne sur les bons d'essence.

C'est pourquoi, après avoir laissé au temps le soin de polir les aspérités de ces deux votes, notre bulletin,

« **le Salasse**, peuple premier du Val d'Aoste »

demande à l'Union Valdôtaine de reconnaître cette grave défaillance de son adhérent, Monsieur Rollandin, et de se dissocier de son vote. Mieux vaut tard que jamais.

Faute de quoi, l'U.V., malgré sa pétition, sera inmanquablement liée aux répercussions qui surgissent et surgiront encore de ce vote contraire aux intérêts du peuple valdôtain. L'affaire des bons d'essence n'étant qu'une première alerte.

« **le Salasse**, peuple premier du Val d'Aoste »

suggère au Conseil régional de voter une adresse ferme et catégorique aux institutions européennes afin d'obtenir de la part de l'Europe une reconnaissance immédiate, publique et officielle de l'autonomie pleine et entière de notre Région. Ce vote devrait exiger l'ouverture d'une consultation entre Bruxelles, Rome et Aoste afin d'apporter à notre Statut les modifications nécessitées par cette reconnaissance. Enfin,

« **le Salasse**, peuple premier du Val d'Aoste »

demande au Conseil régional de tenir informées les autres régions autonomes existantes dans la communauté, de l'action menée par le Val d'Aoste pour obtenir un statut européen. Ceci, afin de favoriser des réactions analogues sur le plan de la communauté.

Parfait JANS

* Les personnes intéressées par notre position sur le (TCE) peuvent recevoir les six numéros mentionnés ci-dessus en utilisant le courriel figurant dans le titre de ce bulletin.